

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 mai 2018

EQUILIBRE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET ALIMENTAIRE - (N° 902)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1185

présenté par
M. Moreau
-----**ARTICLE 15**

Compléter l'alinéa 3 par les mots :

« exerçant ces activités ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.